

Cet itinéraire de 1200 m (soit un aller-retour de 2400 m) sur un sentier asphalté ou gravillonné le long du golf de Vézac permet d'observer les golfeurs. Il longe le verger-conservatoire et réserve de belles vues sur la campagne environnante (château de Salles). Des sculptures représentant des instruments de musique jalonnent le parcours. Les 500 premiers mètres sont accessibles aux fauteuils poussés, le dénivelé étant relativement faible. Toutefois, cette portion nécessite un certain effort physique et nécessite de franchir des chicanes. Les poussettes peuvent poursuivre sur 700 m.



Parking avec emplacements PMR :

Parking du golf de Vézac



Coordonnées pour GPS : 44° 53' 27" N, 2° 31' 05" E

En venant d'Aurillac, traverser Arpajon sur Cère, emprunter la route départementale 990 jusqu'à Vézac. Au rond-point à l'entrée de Vézac, prendre à droite en direction du golf.

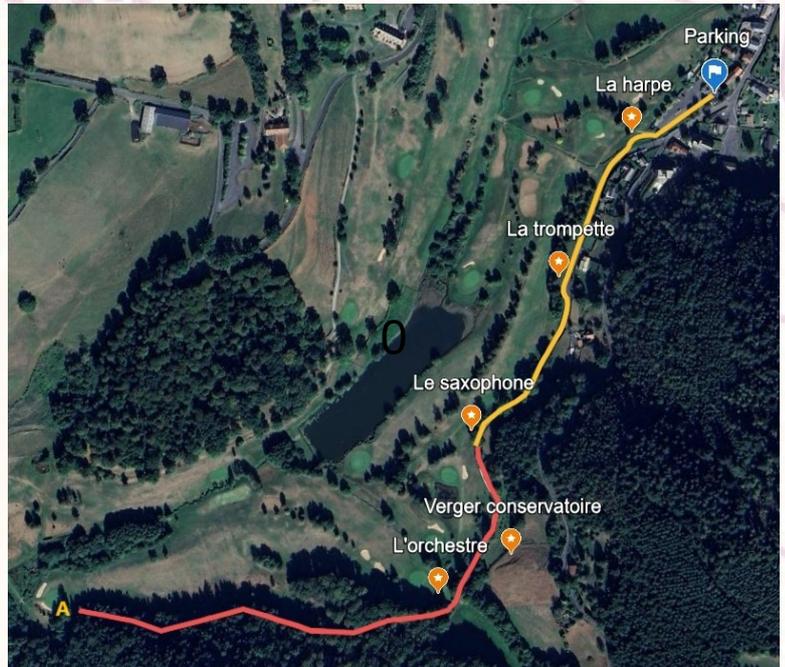




Aller-retour de 2,4 km pour les poussettes, 1 km pour les fauteuils

Les 500 premiers mètres (en jaune orangé sur la carte ci-contre) sont accessibles aux fauteuils poussés, les poussettes peuvent poursuivre sur 700 m (tracé en rouge).

Du parking, prendre le Chemin du Prince en direction du sud-ouest (suivre le balisage tour du golf), sur une allée gravillonnée. Au niveau de (A), faire demi-tour, revenir au parking par le même chemin.



Vue sur le golf et le château de Salles

Le château de Salles

On aperçoit au loin ce beau manoir, chargé d'histoire. Construit en 1476, détruit par les huguenots puis reconstruit, le château de Salles est un ensemble hôtelier depuis 1996.

Le golf de Vézac

Ce golf de 18 trous a été inauguré le 16 juin 1991. Installé sur une prairie naturelle, il applique une « gestion raisonnée » de l'eau.



Le chemin musical

Une réalisation de l'entreprise Le Vézitien : Les sept figurines représentant des instruments de musique à vent et à corde émettent des sons au passage des promeneurs, grâce à un réseau d'alimentation électrique enterré.

Le verger-conservatoire

A l'initiative de l'association des croqueurs de pommes du Cantal, ce verger permet de sauvegarder durablement les variétés anciennes de pommes et de poires, que l'on trouvait jadis en abondance dans le Cantal.

Avertissement : Tous les sentiers ont été testés et praticables en fauteuil, mais nous ne pouvons exclure un passage boueux ou une légère pente. Les concepteurs de ces balades et FFRandonnée Cantal répertorient des itinéraires. En aucun cas, ils ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuels accidents. Renseignements auprès de la mairie de Vézac

Textes et photos du CDRP15. Dessins du comité départemental de randonnée pédestre de Gironde, CDRP 33. Reproduction interdite.

